

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 06 JUILLET 2017

Délégués en
exercice : 52

Délégués
présents avec
voix
délibérative :
33

Quorum atteint

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 6 juillet à 17h30, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mardi 20 juin 2017 s'est réuni en séance plénière à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves DUCLOS, Président.

Délégués titulaires présents :

CC Cagire Garonne Salat

Jean Claude DOUGNAC - Jean Pierre DUPRAT
René ERTLEN - Jean Bernard PORTET et François
ARCANGELI (*arrivées tardive, n'ont pas pris part au vote*)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE - Magali GASTO-OUSTRIC
Jean Bernard CASTEX - Gilbert SIOUTAC - Hervé CHEYLAT
Alain BOUBEE - Alain FRECHOU - Philippe BRILLAUD
Jean Michel LOSEGO - Gérard LOISEAU
Jean Pierre DUCLOS - Valentin BIASON

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Jean Paul SALVATICO - Bernard DUMAIL (*arrivée tardive, n'a pas pris part au vote*) - John PALACIN
Jean Louis REDONNET - Danielle PANATIER - Joël GROS
Michel LADEVEZE

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Raymond NOMDEDEU - Michel Claude ABADIE
Philippe PRADERE - Brigitte SEGARD

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Emilie SUBRA - Denis SARRAQUIGNE - Jacques FERAUT
Evelyne SANSONETTO - Michel AUBERDIAC
Julien LACROIX - Éric HEUILLET - Pierre SAFORCADA
Nathalie LACROIX - Jean DE GALARD

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Patrice RIVAL - Dominique BERRE - Louis FERRE
Alain LADEVEZE - Denis MARTIN

Délégués suppléants présents ayant procuration :

CC Cagire Garonne Salat

Marie Christine LLORENS (*pour Raymond NOMDEDEU*)
Corinne ORTET (*pour Philippe PRADERE*)
Robert MARTIN (*pour Brigitte SEGARD*)
Louis BARES (*pour Michel - Claude ABADIE*)

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Bernard TARRAUBE (*pour Denis SARRAQUIGNE*)
Sylvia BELAIR (*pour Emilie SUBRA*)
Michel DESSENS (*pour Evelyne SANSONETTO*)
Jean Charles DASQUE (*pour Nathalie LACROIX*)
Jean SUBRA (*pour Michel AUBERDIAC*)
Patrick BEAUCHET (*pour Éric HEUILLET*)
Charles HORMIERE (*pour Alain LADEVEZE*)

CC Pyrénées Haut-Garonnaises

Délégués suppléants présents sans procuration :

CC Cagire Garonne Salat

Henri GOIZET

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Julien CHAINET - Éric MIQUEL

Délégués suppléants excusés :

CC Cagire Garonne Salat

Josette SARRADET - Dominique PONTICACCIA
Josette PEYRIGUIER - Jean Louis PLE - Rose Marie DEDIEU
Jean Charles ROSELLO

CC Cœur et Coteaux du Comminges

Lucien CABARE - Marc CASTEX - Thomas FAURE
Thierry PLANTE - Annie NAVARRE - Jeanine BRUNET
Daniel PITOUT - Alain PINET

Délibération n°2017-04-03

Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux à l'échelle du PETR Pays Comminges Pyrénées

Vu la délibération 2017-03-11 adoptée par le Comité Syndical lors de sa séance du 28 avril 2017, confiant au PETR Pays Comminges Pyrénées la mission d'élaboration d'une démarche de transition énergétique et écologique ambitieuse via une étude mutualisée d'élaboration d'un plan climat air énergie territorial, qui sera ensuite déclinée en un plan d'actions à l'échelle du PETR, et en un plan d'actions à l'échelle de chaque EPCI membre ;

Vu la réponse favorable de l'ADEME à la candidature du PETR Pays Comminges Pyrénées à l'appel à projets *Territoires engagés dans une transition écologique et énergétique ambitieuse* ;

Monsieur le Président explique que le PETR Pays Comminges Pyrénées a proposé dans sa candidature une méthodologie de travail et des moyens humains et financiers pour mener à bien le travail d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux à l'échelle du PETR Pays Comminges Pyrénées. Il insiste que ce travail d'élaboration se fera en lien étroit avec les représentants élus et techniques des communautés de communes qui devront mettre en œuvre à l'issue de cette élaboration leur propre plan d'actions.

A ce titre, chacune des 4 collectivités engagées dans cette démarche devra adopter son plan d'actions avant la fin novembre 2018 pour répondre aux attentes de l'ADEME.

Plan de financement prévisionnel de la phase d'études du PCAET – 2017-2019

Monsieur le Président précise que l'ADEME ne subventionne pas les dépenses liées à l'animation. En revanche, l'ensemble des dépenses prévues, notamment l'ingénierie interne permettant le suivi et l'animation de la démarche, est éligible au programme LEADER.

Dépenses prévisionnelles TTC		Recettes prévisionnelles TTC		
Etude PCAET	96 000 €	ADEME (hors valorisation du temps de travail)	35 000 €	Soit 22 %
Animation / sensibilisation / concertation	1.000 €	LEADER (sur l'ensemble des dépenses)	74.960 €	Soit 48 %
Communication	1.000 €	Autofinancement PETR Pays Comminges Pyrénées	46 207 € €	Soit 30 %
Ingénierie	58.167 €			
TOTAL dépenses	156.167 €	TOTAL recettes	156.167 €	100 %

Monsieur le Président présente ensuite les moyens humains qui doivent être dédiés au suivi et à l'animation, puis à la mise en œuvre d'un PCAET.

Acteurs	Missions	Moyens humains dédiés	ETP	Totaux
PETR Pays Comminges Pyrénées	Pilotage et animation de l'étude PCAET 2017-2018	Chargée de mission filière bois et énergies renouvelables pour le pilotage de l'étude	0.3 ETP	0.95 ETP
		Directrice chargée de l'animation transversale en lien avec le SCoT (avec une expérience de chargée de mission PCAET au Val d'Adour et une formation <i>Climat Pratic</i>)	0.2 ETP	
	Assistante administrative et chargée de communication pour le suivi financier et la communication autour du projet	0.2 ETP		
	Assistance à maîtrise d'ouvrage	0.25 ETP		
	Suivi des plans d'actions déclinés par EPCI et du plan d'actions du PETR A partir de 2019	Chargée de mission filière bois et énergies renouvelables	0.5 ETP	
		Directrice chargée de l'animation transversale SCoT	0.5 ETP	
		Animatrice Leader – ingénierie financière	0.2 ETP	
		Assistante administrative Leader – ingénierie financière	0.2 ETP	
		Coordinatrice du Contrat Local de Santé	0.1 ETP	
		Conseiller Espace Info Energie	1 ETP	
Suivi et co-construction de l'étude PCAET 2017-2018	Chargée de mission développement durable et marchés publics	0.5 ETP	1.1 ETP	
	Chargée de mission ressources naturelles et développement local	0.5 ETP		
	Chargée de communication	0.1 ETP		
CdC Cagire Garonne Salat	Mise en œuvre du plan d'actions A partir de 2019	Chargée de mission développement durable et marchés publics	0.5 ETP	1.7 ETP
		Chargée de mission ressources naturelles et développement local	0.5 ETP	
		Chefs de pôle (7 chefs de pôle : un DGS, un DGA, un responsable développement économique, un responsable communication, un responsable services sociaux, un responsable finances, un responsable services techniques)	0.7	
CdC Cœur et Coteaux du Comminges	Suivi et co-construction de l'étude PCAET 2017-2018	Coordinatrice développement durable	0.5 ETP	1 ETP
		Chefs de pôle (5 chefs de pôle : un DGA, un responsable développement économique, un responsable urbanisme, un responsable habitat, un responsable communication)	0.5 ETP	
	Mise en œuvre du plan d'actions A partir de 2019	Coordinatrice développement durable	0.5 ETP	
		Chefs de pôle sus-cités + une assistante administrative et financière + un responsable des services techniques + un responsable transport + un responsable enfance	0.9 ETP	

CdC Pyrénées Haut Garonnaises	Suivi et co-construction de l'étude PCAET 2017-2018	Chargée de mission environnement et développement durable	0.5 ETP	1 ETP
		Chefs de pôle (5 chefs de pôle : DGS, tourisme durable et communication, économie, GEMAPI, aménagement)	0.5 ETP	
Service Local de l'Habitat	Mise en œuvre du plan d'action A partir de 2019	Chargée de mission environnement et développement durable	0.5 ETP	1 ETP
		Chefs de pôle (5 chefs de pôle : DGS, tourisme durable et communication, économie, GEMAPI, aménagement)	0.5 ETP	
	Suivi et co-construction de l'étude PCAET 2017-2018	1 Directeur	0.1 ETP	0.1 ETP
Total	Mise en œuvre du plan d'action A partir de 2019	1 Directeur 2 chargés de mission 1 assistante administrative	4 ETP	4 ETP
	Suivi et co-construction de l'étude PCAET 2017-2018			4.15 ETP
	Mise en œuvre du plan d'action A partir de 2019			10.6 ETP

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré,

DECIDE



Article 1

d'approuver le projet d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux à l'échelle du territoire du Comminges et sa déclinaison en plans d'actions pour chacune des collectivités partenaires d'ici la fin novembre 2018.

Article 2

d'approuver le plan de financement du projet et d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les co-financeurs.

Article 3

d'approuver la proposition des moyens humains nécessaires à la bonne conduite du projet.

Article 4

De solliciter la SPL ARPE pour la réalisation de ce travail d'étude et d'animation.

Article 5

d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le président

11 JUIL. 2017

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le :
Et publication, affichage ou notification le :

11 JUIL. 2017

11 JUIL. 2017